

INTERCLUBS SENIORS PLUS **35-45-55-65 dames et messieurs – 75 messieurs**

Mise à jour : juillet 2024

Procédure d'inscription des équipes (Au moyen d'ADOC)

Equipe déjà inscrite :

"Par équipes : Mes équipes"

Nouvelle équipe (pour les 45 - 55 et 65 femmes et 55 – 65 – 75 messieurs) :

"Par équipes : Inscriptions"

**La date limite pour l'inscription des équipes Séniors plus est le 8 septembre.
Les droits d'inscriptions sont de 42 euros par équipe.**

Pour les championnats départements +35 femmes, +35 et +45 messieurs, les nouvelles équipes sont à inscrire dans leurs propres homologations départementales.

Prise en compte de la licence 2025

Pour tous ces championnats séniors plus, il faut enregistrer les licences 2025 au minimum la veille du premier jour du championnat concerné.

Informations sur les championnats

Catégories d'âge

- Championnat 35 ans pour les joueurs né(e)s en 1990 et avant,
- Championnat 45 ans pour les joueurs né(e)s en 1980 et avant,
- Championnat 55 ans pour les joueurs né(e)s en 1970 et avant,
- Championnat 65 ans pour les joueurs né(e)s en 1960 et avant,
- Championnat 75 ans pour les joueurs nés en 1950 et avant.

Attention : un joueur ne peut participer qu'à UN championnat sénior plus pour la saison (même si les différentes catégories ne se jouent pas à la même date).



Date des championnats

INTERCLUBS +35 +45 et +55	INTERCLUBS + 65 et +75M
Dimanche 6 octobre à 9h	Jeudi 10 octobre à 9h
Dimanche 13 octobre à 9h	Jeudi 17 octobre à 9h
Dimanche 20 octobre à 9h	Jeudi 7 novembre à 9h
Dimanche 10 novembre à 9h	Jeudi 14 novembre à 9h
Dimanche 24 novembre à 9h	Jeudi 21 novembre à 9h

Organisation des championnats

► Dans chaque catégorie, le championnat se compose de 2 divisions régionales (DQDN et BFC1), les divisions suivantes sont départementales :

En +35 hommes :

- DQDN : 1 poules de 6 (critère sportif)
- BFC 1 : 2 poules de 6 (sportif puis géographique)

En-dessous, organisation départementale.

En +35 femmes :

- DQDN : 1 poule de 6 (critère sportif)
- BFC 1 : 2 poules de 6 (sportif puis géographique)

En-dessous, organisation départementale.

En +45 hommes :

- DQDN : 1 poule de 6 (critère sportif)
- BFC 1 : 2 poules de 6 (sportif puis géographique)

En-dessous, organisation départementale.

En +45 femmes, +55 femmes et hommes, +65 femmes et hommes et + 75 hommes organisation strictement régionale par rapport au nombre d'équipes inscrites, où il sera largement pris en compte le critère géographique dès la BFC1.

► Les compositions des poules seront faites par la commission sportive en tenant compte des classements des interclubs 2024 et des critères géographiques.

► Ces championnats se jouent sur courts extérieurs ou intérieurs. Le nombre minimum de terrain est de 1 par rencontre.

► Les forfaits seront pénalisés :

- Le 1^{er} forfait entraînera une pénalité financière de 40 €
- Le 2^{ème} forfait (et donc le forfait général) entraînera une pénalité financière de 100 €



Composition des équipes lors d'une rencontre

► **Toutes les rencontres se dérouleront avec le classement au jour de la rencontre.**

► Lors de chaque rencontre, tout joueur de simple d'une équipe inférieure doit avoir un classement inférieur ou égal à celui du moins bien classé de l'équipe supérieure.

► lorsque 2 équipes jouent le même week-end, un même joueur ne peut pas jouer dans les deux équipes. Il en va de même si une rencontre a été avancée ou reportée.

► Il n'y a pas besoin de demander d'autorisation spécifique à la commission pour avancer ou reporter une rencontre, **dans la limite de la date du 1^{er} décembre.** **Sans accord des 2 clubs concernés, la date de la rencontre reste celle prévue dans le calendrier initial des rencontres.**

Déroulement des rencontres

En régional, le règlement fédéral est appliqué dans toutes les divisions, à savoir :

Pour tous les interclubs séniors plus et dans toutes les catégories, sauf les +75M

► La rencontre comprend 3 simples et 1 double.

► L'ordre des parties est le suivant : SIMPLE 1 – SIMPLE 2 – SIMPLE 3 – DOUBLE.

► Les joueurs de simple peuvent participer au double (3 joueurs minimum par équipe).

► 1 point par partie de simple gagnée et 2 points pour le double gagné.

En +75 messieurs :

► La rencontre comprend 2 simples et 1 double.

► L'ordre des parties est le suivant : SIMPLE 1 – SIMPLE 2 – DOUBLE

► Les joueurs de simple ne peuvent pas participer au double (**4 joueurs minimum**).

► 1 point par partie gagnée.

► Possibilité d'ajouter **un** joueur d'un autre club (entente) aux conditions suivantes :

- Qu'il fasse partir du même comité
- Que son club n'ait pas engagé une équipe dans le championnat
- Que son classement soit égal ou inférieur au 2^{ème} joueur de l'équipe

Format de jeux

► **En +35 et +45**, pour les simples le format de jeu utilisé est le format 1 (3 sets à 6 jeux, TB à 6/6), et pour le double le format 2 (2 sets à 6 jeux, TB à 6/6, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points).

► **En +55, +65 et +75M**, le format de jeu en simple et en double est le format 2 (2 sets à 6 jeux, TB à 6/6, 3^{ème} set = super jeu décisif à 10 points).

Juge Arbitrage – Arbitrage : En DQDN

► **La commission séniors plus oblige la présence d'un JAE pour chaque rencontre.**

Il est préconisé un juge arbitre de qualification JAE2 (du club visité ou visiteur autorisé), mais pour des questions d'organisation propre au club, le règlement admet la présence d'un JAE1.



► A noter que des arbitres de chaise peuvent être proposés par le club visité mais ne sont pas obligatoires.

Saisie obligatoire de la rencontre dans Ten'up

- Le club visité doit saisir la feuille de résultats dans Ten'up dans les 48H après la rencontre.
- Il faut saisir la totalité de la rencontre : parties, capitaines, juge arbitre (et arbitres s'il y a lieu).
- Il est obligatoire de remplir une feuille d'états de résultats papier ou informatique.
- Si des réserves ou des réclamations sont mentionnées, il faut envoyer à la ligue, les feuilles d'observation et de décisions établies.

Dates des championnats de France

Interclubs 35 : Dimanches 12, 19, 26 janvier, 2 février et weekend 29 et 30 mars
Interclubs 45 : Dimanches 12, 19, 26 janvier, 2 février, 9 mars et samedi 29 mars
Interclubs 55 : Dimanches 12, 19, 26 janvier, 2 février, 16 mars et samedi 29 mars
Interclubs 65 M : Jeudis 16, 23, 30 janvier, 6 février, 13 mars et samedi 29 mars
Interclubs 65 D : Jeudis 23 janvier, 6 février et 13 mars et samedi 29 mars
Interclubs 75 M : Mardis 21 janvier, 4 février, 11 mars et du 28 au 30 mars

ATTENTION :

A partir de la BFC 2, en +35D, +35M et +45M, les départements sont en charge de leurs règlements. En l'absence de règlements spécifiques, ces règlements de ligue s'appliquent.

